



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Algérie

Question écrite n° 44681

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur sa récente visite en Algérie, le 13 juillet 2004. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les objectifs, le contenu, et le calendrier de ce qu'il est convenu d'appeler la conclusion d'un véritable traité d'amitié entre la France et l'Algérie.

### Texte de la réponse

La perspective d'un traité d'amitié bilatéral est inscrite dans la déclaration d'Alger signée par les deux chefs d'État lors de la visite d'État du Président de la République en Algérie en mars 2003, et dont la mise en oeuvre s'est traduite par un très fort développement de nos relations bilatérales dans tous les domaines. A la suite de la visite en Algérie du ministre des affaires étrangères, les 12 et 13 juillet, la France s'est engagée avec ses partenaires dans une phase d'identification des principaux éléments que nos deux pays souhaitent inscrire dans ce document ambitieux, qui a vocation à rénover en profondeur le cadre de nos relations. Cette discussion est bien engagée, avec pour objectif la conclusion du traité en 2005. La France souhaite que le traité d'amitié consacre de manière solennelle le partenariat d'exception que nous construisons avec l'Algérie, sans oublier les pages douloureuses du passé qui relèvent d'un travail de mémoire à mener encore davantage entre nos deux pays. La France entend également inscrire cette relation exceptionnelle au coeur de l'espace euro-méditerranéen, dont le développement est une priorité partagée avec l'Algérie. A travers notre relation bilatérale, nous voulons apporter une contribution supplémentaire à la promotion des relations entre les deux rives de la Méditerranée et au dialogue des cultures et des civilisations, dont la nécessité apparaît plus clairement que jamais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44681

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 2004, page 5616

**Réponse publiée le :** 25 janvier 2005, page 742